

INITIATIVE ET CITOYENNETÉ

Lucie Aubrac : les collégiens « médiateurs » pour gérer les petits conflits

Depuis décembre, 16 élèves du collège Lucie Aubrac ont été formés à la médiation de petits conflits. Une action initiée par le Collège et soutenue par la Municipalité dans le cadre de la délégation à la citoyenneté confiée à Patrice Garnier, conseiller municipal et Alice Esseau, adjointe au Maire déléguée à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire. Pour Michèle Robert, Conseillère Principale d'Éducation du collège et coordinatrice de cette action, l'objectif est simple : « mettre le vivre ensemble au centre du volet éducatif de notre projet d'établissement et valoriser l'engagement des jeunes ».

« Ce projet de médiation a été initié en 2015 à la demande des élèves et s'est construit en plusieurs étapes, souligne Mme Robert. Nous sommes accompagnés dans la démarche par une formatrice de l'AROEVEN (Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) ».

Dans un premier temps, un appel a été lancé auprès des adultes volontaires du collège, assistants d'éducation, enseignants et agents de service. Une dizaine se sont inscrits pour suivre, début novembre 2015, une journée de formation afin d'être les adultes encadrant la médiation.

16 collégiens « médiateurs »

Ils sont ensuite passés par deux dans toutes les classes pour présenter la médiation et recruter des collégiens volontaires qui ont dû faire acte de candidature par écrit. Tous les volontaires ont été reçus en entretien individuel. Sur la trentaine de candidatures reçues, 16 élèves ont été sélectionnés pour participer à deux journées de formation début décembre.

« Nous avons essayé d'équilibrer entre garçons en filles, entre niveaux de classes, précise Mme Robert, et aussi d'avoir différents types d'élèves car ce n'est pas forcément

l'élève qui est irréprochable et modèle qui va être bon médiateur ».

Les élèves ont aussi réalisé des affiches et des documents expliquant ce qu'est la médiation à l'attention des autres collégiens.

Depuis, quatre médiations ont été engagées... et réussies ! Il s'agit essentiellement de petits conflits. Dans tous les cas, ces médiations sont proposées et ne peuvent être engagées que si les élèves concernés sont volontaires. Les entretiens de médiations se déroulent dans une salle dédiée, réunissant les élèves médiateurs et ceux qui sont en conflit, « avec toujours un adulte à l'extérieur qui peut intervenir en cas de besoin », précise Mme Robert. Par ailleurs, les médiateurs ne sont jamais des élèves plus jeunes que ceux en conflit, mais toujours sur le même niveau de classe ou le niveau au dessus.

Un bilan très positif

Pour le moment, 6 élèves sur 16 ont pu exercer leur rôle de médiateur, mais la démarche en est à ses débuts. « Notre objectif est de mettre vraiment le vivre ensemble au centre du volet éducatif de notre projet établissement. Plus les élèves seront acteurs de leur scolarité, plus le climat sera serein. Ils prennent déjà beaucoup d'initiatives dans le collège, à travers leur rôle de délégués et d'éco-délégués de classes, la création et l'organisation de clubs. La médiation s'inscrit dans cette dynamique là », s'enthousiasme Michèle Robert.

Jusqu'à présent, le bilan est très positif. Au-delà des résultats, cette initiative contribue aussi à ce que les élèves se sentent valorisés et aient un autre regard sur les personnes qui travaillent dans le collège, et notamment les assistants d'éducation, enseignants et agents de service qui s'y impliquent aussi. L'objectif désormais est de renouveler l'expérience lors de la prochaine année scolaire.



Encourager la citoyenneté dans la ville

Pour Patrice Garnier, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, « cette action, à l'initiative des élèves, entre à la fois dans le projet d'établissement du collège Lucie Aubrac et dans le parcours citoyen de l'élève. C'est important de permettre aux élèves d'être pleinement acteurs de leur vie au collège, de prendre des initiatives positives et des responsabilités pour mieux vivre ensemble. C'est tout le sens de la démarche engagée par la Ville en 2015 sur le volet de la citoyenneté auprès des jeunes vertoviens. Ce type d'initiative opère aussi un lien concret entre vivre ensemble au collège et citoyenneté dans la Ville, car les apports en termes de communication non-violente et de résolution de conflits peuvent aussi s'appliquer dans la vie extra-scolaire des collégiens, dans l'espace urbain ou dans la pratique de loisirs ».

Voir aussi l'article consacré à la citoyenneté dans le n° de septembre 2015 de Vertou Magazine

TOUTES LES
INFOS SUR
www.vertou.fr

/ rubrique citoyenneté



Le collège Lucie Aubrac